

[Texte]

Mr. Juneau: Well, they do two things. Firstly, they assess how you have performed in the years preceding the hearing.

• 1935

Mr. Caldwell: Which they have every right to do.

Mr. Juneau: They also have a right to indicate how you should perform in the years following the hearing, the years for which they are giving you a licence. This is what they have done.

Mr. Caldwell: They are making broadcast policy.

Mr. Juneau: That is an old story: What is policy? It depends how you define policy. Certainly many things the CRTC has the full authority to do could be considered policy. For instance, when they say Canadian content on a television station should be 60%, you could consider this policy, but it is a policy delegated to them by Parliament.

Mr. Caldwell: Do you think the CRTC should be waiting until this committee at least and the people of Canada have heard some of the views being expressed by you and others before they make too many other policy decisions?

Mr. Juneau: I would rather leave that one between you and the CRTC. I think you will agree we have enough things to worry about.

Mr. Caldwell: So do we. On page 20 you mention the fact that dealing with the CRTC on a continual basis and of course dealing with Parliamentary committees takes time. I think we all agree we have studied the broadcast industry to death. I hope within the next year or so we can come to grips with the thing. Whether the CRTC or the Minister of Communications or the CBC makes policy, somebody is going to make policy.

Can you give me a round figure as to what it cost you in person-hours and money to deal with the CRTC in the last year regarding licensing? Has it cost \$10,000? Has it cost \$2 million? What does it cost you to deal on this continual basis of trying to live up to your mandate in answering questions?

Mr. Juneau: Just the procedural aspect, not achieving the objectives, you mean.

Mr. Caldwell: Just to keep up with the paperwork.

Mr. Juneau: It is in the hundreds of thousands of dollars. Maybe Ms Whittaker, who is responsible for the area, could be a little more precise. We have talked about this a bit, and I would say it is in the hundreds of thousands of dollars.

[Traduction]

M. Juneau: Eh bien, il y a deux choses. Premièrement, il évalue votre rendement au cours des années antérieures à l'audience.

M. Caldwell: Ce qu'il a tout à fait le droit de faire.

M. Juneau: Il a aussi le droit de vous donner des directives sur le rendement qui est attendu de vous au cours des années suivant l'audience, c'est-à-dire les années sur lesquelles porte la licence. C'est ce qu'il a fait.

M. Caldwell: Donc il établit la politique en matière de radiodiffusion.

M. Juneau: C'est là une vieille histoire: qu'est-ce que la politique? Cela dépend de votre définition. Il ne fait aucun doute que beaucoup de mesures que le CRTC est habilité à prendre peuvent être considérées comme faisant partie de la politique. Par exemple, quand il établit que le contenu canadien d'une station de télévision doit être de 60 p. 100, on peut considérer cela comme de la politique, mais il s'agit d'un pouvoir d'établir la politique que lui délègue le Parlement.

M. Caldwell: Croyez-vous que le CRTC devrait attendre que ce Comité au moins et que les Canadiens aient entendu les vues que vous-mêmes et d'autres ont exprimées avant de prendre un trop grand nombre d'autres décisions en matière de politique?

M. Juneau: Je préfère laisser le Comité et CRTC régler cette question. Vous conviendrez, je pense, que nous avons bien d'autres préoccupations.

M. Caldwell: Nous aussi. A la page 20, vous affirmez que vos échanges continuels avec le CRTC de même que vos rapports avec les comités parlementaires exigent beaucoup de temps. Nous convenons tous, je crois, avoir étudié à outrance l'industrie de la radiodiffusion. J'espère que dans un an environ nous en viendrons aux prises avec cette question. Que ce soit le CRTC, le ministre des Communications ou la Société Radio-Canada qui établisse la politique, il faut que quelqu'un le fasse.

Pouvez-vous me dire approximativement combien d'heures-personnes et d'argent vous avez consacrés au cours de l'année écoulée à vos rapports avec le CRTC au sujet de l'attribution de la licence? Est-ce que cela vous a coûté 10,000\$? Est-ce que cela vous a coûté 2 millions de dollars? Combien vous coûtent ces rapports continus, qui font partie de votre mandat et de vos obligations de répondre à des questions?

M. Juneau: En ce qui concerne la procédure, c'est-à-dire non pas la réalisation des objectifs?

M. Caldwell: Tout simplement pour vous occuper de la paperasserie administrative.

M. Juneau: Je pense que cela représente des centaines de milliers de dollars. M^{me} Whittaker, qui est chargée de ce domaine, pourrait peut-être vous donner plus de précisions. Nous en avons parlé un peu, et je pense que cela va chercher dans les centaines de milliers de dollars.